

Béatrice Brugère

- Ancien Juge Antiterroriste.
- Vice procureur de la République au TGI de Paris.
- Secrétaire générale du Syndicat national des Magistrats Force Ouvrière.

« Notre arsenal de lois antiterroristes est loin d'être aussi indigent qu'on le dit. Encore faut-il appliquer fermement ces lois. »

« La faille structurelle de notre système est dans notre culture judiciaire qui tend à faire prévaloir la Réinsertion sur la Sanction : au bout de la chaîne pénale, il y a des éducateurs ! »

« La Garde des Sceaux Mme Taubira est une adepte de la Rédemption des malfaiteurs. »

« La loi pénale présentée par Mme Taubira et votée le 15 août 2014 encourage la dimension en quelque sorte Rédemptrice de la Justice, priorité véritablement fatale quand il s'agit du terrorisme. »
(Code Pénal – Art. 132-1 : “Toute peine prononcée par la juridiction doit être INDIVIDUALISÉE”.)

Causeur – février 2015 (p. 62)

(Selon *Rivarol*, *Causeur* est un mensuel « Néo-Conservateur »).